

Le journal de STEENWERCK



*Depuis une année à Steenwerck
L'eau a bien coulé dans la Becque
Il nous a fallu faire avec
En nous battant ongles et bec*

*Que la nouvelle soit bien meilleure
Qu'elle démasque sourires et cœurs
Et vous emmène sans fausses peurs
Loin sur les chemins du Bonheur*

*C'est sûr encore un peu d'efforts
Afin que tout reparte fort
Vous pourrez compter sur Totor
Jamais il ne perdra le Nord*

*Bonne Année 2021 !
En santé, paix et sérénité !*



Extrait des « Poèmes à Irène », Totor, janvier 2021



L'EDITORIAL DE JOEL DEVOS



INFORMATIONS MUNICIPALES

- Compte-rendu du conseil municipal
- Etat civil
- Sécheresse 2020 à Steenwerck
- La page culturelle
- Participants aux Jardins Fleuris
- Aide pour les aidants
- Colis des Aînés
- La vie dans l'EHPAD
- Un Noël engagé avec le CCAS
- Les travaux dans la commune

SCOLAIRE / JEUNESSE

- Candidatures pour les accueils de loisirs
- Les activités de Noël
- Ecole Jean Monnet
- Ecole Saint Joseph
- Ecole du Tilleul

INFOS DES ASSOS

- Steenwerck en Short
- 100 km à pied
- Atelier Danse
- Musée de la vie rurale
- Téléthon 2020
- Amicale du don du sang

Téléphone : 03.28.49.94.78



Site internet : steenwerck.fr

Infos : contact@steenwerck.fr



: Ville de Steenwerck

Directeur de la publication : Joël Devos

Directeur de la rédaction : Joël Devos

Rédaction : Mairie & Associations

Crédits photos : Mairie & Associations

Secrétariat & Impression : Michel Forceville

Tirage : 1 800 exemplaires

Dépôt légal : Juin 2008

Journal gratuit

Publication disponible en lecture et
téléchargement sur steenwerck.fr

Bonne Année et Bonne Santé !

Jamais sans doute, ou depuis fort longtemps, ces simples souhaits n'ont été autant appropriés à la situation hors du commun que nous vivons actuellement.

Voici près d'une année que nous sommes privés de tout ce qui donne du piment, du sel attique et de l'intérêt à notre quotidien, de tout ce qui nous procure bonheur et satisfaction dans l'angoisse quasi permanente d'être touché par ce nouveau virus en tout lieu et à tout moment.

Que 2021 nous soit belle et ensoleillée, propice au retour de nos fêtes et manifestations de tous ordres, sans être émaillée de contraintes répétées et qu'enfin, cette pandémie rejoigne le pays des oublis.

Je souhaite ainsi à chacune et chacun de vous, petits et grands, une Bonne Année et une Bonne Santé !

Bien Cordialement
Joël Devos

Compte-rendu du Conseil municipal du 09 décembre 2020

1 - DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT JEAN-BAPTISTE

Un diagnostic patrimonial de l'église Saint Jean Baptiste, réalisé en février 2018 par Monsieur Bisman, architecte du patrimoine, fait apparaître de nombreux désordres : éclatement de briques, fissurations verticales sur les bas-côtés, descellements, etc. La couverture en fibrociment est fatiguée, le manque de zinguerie et d'ardoises entraînant de multiples infiltrations. Enfin, l'état sanitaire du clocher monumental est considéré comme alarmant : éclatement du béton, fissurations verticales, maintien temporaire par un frettage métallique.

La commune de Steenwerck a souhaité engager un programme de rénovation partielle du clos-couvert, et lancé en juin 2019 un marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration du clocher et la réfection des couvertures.

L'avant-projet sommaire (APS) présenté à la commune le 20 décembre 2019 propose de scinder en deux tranches les travaux de restauration, en fonction des urgences sanitaires. La première concerne exclusivement la réfection du clocher, la seconde visera la reprise des couvertures.

Co-financeurs sollicités pour le projet :

ETAT : Monsieur le Préfet du Nord précise les instructions relatives à la programmation 2021 de la dotation d'équipement des territoires ruraux). La commune de Steenwerck est réputée éligible à cette dotation et sollicitera la DETR au titre sa programmation de l'année 2021.

REGION HAUTS-DE-FRANCE : les élus régionaux ont voté un plan de relance d'1,3 milliard d'euros qui prévoit plusieurs mesures pour faire face à la crise d'aujourd'hui et construire le monde de demain. Ce plan prévoit notamment la poursuite de l'effort en matière d'investissement public pour mener à bien les projets d'aménagement dans les territoires.

La commune sollicitera l'aide de la Région dans le cadre du fonds de solidarité inscrit dans le plan de relance.

DEPARTEMENT DU NORD : le Département accompagne les communes de moins de 5 000 habitants dans leurs projets du quotidien et de proximité. Cet accompagnement peut concerner les projets d'investissement, d'aménagement, d'entretien, de rénovation, de sécurité et d'accessibilité sur le patrimoine public de la commune. La commune est éligible à l'appel à projets relatif à l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs 2021 (ADVB) et souhaite en solliciter le concours.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FLANDRE INTERIEURE : la CCFI a décidé de mettre en place un soutien financier pour accompagner les communes membres dans leurs projets d'investissement. Une enveloppe de 50 000 euros par commune, sur la période 2016-2020, a donc été approuvée et est votée à chaque budget annuel. Le conseil municipal sollicite le concours de la CCFI au titre du Fonds de soutien à l'investissement communal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser le Maire à solliciter le concours de l'Etat, à hauteur de 200 000, 00 €
- D'autoriser le Maire à solliciter le concours de la Région Hauts-de-France, à hauteur de 150 000, 00 €,
- D'autoriser le Maire à solliciter le concours du Département du Nord à hauteur de 300 000, 00 €,
- De confirmer sa demande de concours auprès de la CCFI à hauteur de 50 000, 00 €

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2 - DEMANDE DE SUBVENTION – AIDE DÉPARTEMENTALE AUX VILLAGES ET BOURGS

Dans le contexte de crise sanitaire et économique que traverse le pays, et au regard de la seconde période de confinement qui a touché notre territoire, le Département du Nord a, par délibération en date du 16 novembre 2020, lancé un appel à projets ADVB exceptionnel à destination des communes de moins de 5 000 habitants. Ces projets pourront concerner la construction, la rénovation, l'entretien ou l'aménagement du patrimoine communal ou la réalisation d'espaces publics qualitatifs.

Le Département propose ainsi de financer jusqu'à 50% du coût total d'un projet ne pouvant excéder 70 000 € HT.

La commune de Steenwerck a un projet de construction d'un skate-park. Des jeunes du village adeptes des sports de glisse ont sollicité les élus en juin 2018 pour pouvoir bénéficier d'un équipement spécifique dans le but de pratiquer leur passion dans un lieu sécurisé et adapté, qui pourrait être également un lieu d'échange et de proximité. Un tel projet permettrait par ailleurs d'optimiser la pratique des sports de glisse urbains en évitant une pratique sauvage dans des lieux publics inadaptés.

Le skate-park est prévu dans la zone verte du site Dutrie où se situent déjà, la Salle omnisports Maurice Declercq et le hangar Dutrie.

Le projet répondant à l'ensemble des critères définis par l'appel à projets départemental, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à solliciter le concours du Département du Nord, au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs – volet « relance », à hauteur de 33 950, 00 €.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3 - ACCORD DE PRINCIPE POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT EN VUE DE LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Maire rappelle que la commune est membre du SIECF. Le SIECF est un syndicat intercommunal à vocation multiple, la commune adhère notamment à la compétence éclairage public investissement.

Monsieur le Maire expose que la commune souhaite rénover l'éclairage public sur l'ensemble de son territoire. Une première phase de travaux débutera au premier semestre 2021 et concernera environ 60 points lumineux situés dans le périmètre de la Grande Traverse, des rues de l'Arborétum, de la Petite Chapelle et du Musée.

La maîtrise d'ouvrage de ces travaux est assurée par le SIECF. La Commune supportera le montant total hors taxes des travaux, déductions des éventuelles subventions. Le SIECF supportera l'ensemble des coûts d'étude, de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de donner un accord de principe pour le projet exposé dans la présente délibération, décide que la participation communale sera fiscalisée, sollicite le SIECF pour un étalement de la participation sur 5 exercices comptables pour la réalisation totale de la rénovation de l'éclairage public et note que les aménagements en matière de voirie sont à la charge de la Commune et/ou de la Communauté de Communes.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 - FIXATION DES TARIFS COMMUNAUX POUR L'ANNÉE 2021

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n°050B-2019 du 07 novembre 2019 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2020 et propose de délibérer sur les tarifs à appliquer à compter du 1er janvier 2021 comme présenté

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs des dépenses, recettes, locations des salles communales, droits de stationnement, tels que présentés ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5 - SOUSCRIPTION D'UN CREDIT MOYEN LONG TERME AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE - OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DU MOULIN GOUWY

La commune de Steenwerck travaille depuis plus de deux décennies à un projet d'aménagement d'un lotissement permettant de replacer le centre-ville au cœur du village. Le terrain situé à l'entrée Est de la commune dit « du Moulin Gouwy » a été identifié pour permettre cette extension spatiale et démographique.

La commune a confié, par délibération du 30 septembre 2010, à l'établissement public foncier (EPF) Nord-Pas-de-Calais le portage foncier de cette opération. La convention opérationnelle a été signée le 06 décembre 2010. Celle-ci fixait notamment les termes de la rétrocession des terrains à la commune en 2015. Dans ce cadre, l'EPF a acquis en 2011 une parcelle de 4 000m², puis en 2012 un terrain à urbaniser de 2,8ha cadastré YP33, enfin en 2016 un terrain de 1 800m² cadastré YP30.

Conformément aux termes de la convention, le conseil municipal a délibéré le 08 avril 2015 pour sortir du portage par l'EPF pour un montant global des parcelles concernées de 197 558,03 € TTC à rembourser en 5 annuités.

Le conseil municipal, réuni le 19 juin 2018, a approuvé le programme de 126 logements, les enjeux, l'objectif et le périmètre d'intervention du projet du site « Moulin Gouwy », il a également constitué une commission spéciale et défini la procédure de concession d'aménagement.

Le 29 mars 2018, le conseil municipal autorisait le Maire à souscrire un prêt-relais auprès de la Caisse d'Épargne à hauteur de 546 K€ pour l'achat des parcelles YP30 et 33. D'une durée de deux ans, le prêt devait être soldé le 25 juin 2020. La contractualisation avec un aménageur devait permettre de procéder à la cession du foncier et ainsi récupérer les fonds nécessaires au remboursement du prêt-relais.

La procédure de désignation a été considérablement retardée par rapport à l'échéancier initial, avec pour conséquence directe l'incapacité de la commune à honorer le remboursement du capital. Pour ce faire, la commune a dû solliciter de la Caisse d'Épargne des Hauts-de-France la mise en œuvre d'un nouveau prêt.

Considérant les indicateurs financiers de la commune et sa capacité d'autofinancement qu'elle a vérifiés, la Caisse d'Épargne des Hauts-de-France a transmis à la commune une offre de crédit moyen long terme, en date du 29 octobre 2020.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de contracter un prêt à hauteur de 493 000 € pour permettre le remboursement des terrains dans l'attente de leur revente à CM-CIC immobilier, aménageur retenu.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser la souscription d'un prêt à taux fixe d'un montant de 493 000 € et d'accepter l'offre de prêt proposée ci-dessus par la Caisse d'Épargne Hauts-de-France au taux de 0,78 % avec un versement trimestriel des intérêts.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

6 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF À LA FOURNITURE DE PRODUITS SANITAIRES, D'HYGIÈNE ET D'ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la mutualisation des achats constitue l'un des leviers d'action pour améliorer l'achat des entités publiques en recherchant particulièrement, au travers d'une massification et d'une standardisation des achats, la satisfaction du juste besoin en vue d'obtenir les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères d'attribution.

Ainsi, la démarche d'une mutualisation des achats vise notamment à :

- Réduire les coûts
- Générer des gains
- Limiter le risque juridique
- Renforcer les pratiques en créant un réseau d'acheteurs
- Susciter la concurrence
- Développer des expertises
- Intégrer des principes de développement durable

Monsieur le Maire informe le conseil que sur la base de ces objectifs communs et partagés, les communes membres de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure ont décidé de se regrouper au travers d'un groupement de commandes. Considérant la nécessité de protéger les populations et limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19, tout en facilitant la reprise des activités économiques et sociales, la Communauté de communes souhaite proposer à l'ensemble de ses communes membres de constituer un groupement de commandes en vue de la passation de marchés et d'accords-cadres portant sur la fourniture d'équipement de protections et de produits sanitaires en lien avec une épidémie ou pour sa prévention, notamment l'achat de gants à usage unique, de masques chirurgicaux, de masques en tissus lavables, de visières de protection, de gels hydro alcooliques.

Considérant l'intérêt de rejoindre ce groupement de commandes,

Il est proposé au conseil municipal de décider d'adhérer au groupement de commandes pour la fourniture de produits sanitaires, d'hygiène et d'équipements spécifiques de protection individuelle.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

7 - AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE POUR ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération du Conseil Municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des investissements inscrits au budget l'année précédente.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

8 - ENQUÊTE PUBLIQUE – SARL JOURDAIN

Dans le cadre de son activité « métier du grain », la SARL Luc JOURDAIN exploite un établissement implanté au 2201, rue des trois tilleuls – 59181 STEENWERCK. Le site de la société est situé à environ 5 km au sud du centre de la commune, et à 2,5 km du hameau de la Croix-du-Bac. Le site est desservi par un accès depuis la route départementale 122. Il occupe les parcelles cadastrales n°42 et 43, section XK sur une superficie de 38 400m². L'environnement du site est rural et composé essentiellement de terrains agricoles. Les habitations les plus proches sont à l'ouest du site, à 62m pour la distance d'éloignement la plus proche.

A ce jour, l'établissement exerce les activités suivantes : stockage de grains d'une capacité totale de 31 894 m³ répartie sur 4 bâtiments, séchage (maïs et autres céréales), stockage d'engrais solides en sacs et vrac d'une capacité maximale de 1250 tonnes et stockage de produits phytosanitaires dans un local aménagé d'une surface de 170m².

Le 13 mars 2015, la SARL Luc Jourdain dépose une demande d'enregistrement pour l'exploitation d'un silo plat de stockage de céréales et grains. L'Etat, dans son arrêté préfectoral du 23 juin 2015, demande des pièces complémentaires quant à l'aménagement des silos au regard des limites du site fixées à l'article 5 de l'arrêté ministériel du 26 novembre 2012.

Sans réponse, l'Etat, par arrêté préfectoral en date du 18 octobre 2016, met en demeure la SARL Luc JOURDAIN de régulariser la situation administrative de l'établissement.

Le présent dossier a pour objectif de régulariser la situation administrative de l'entreprise.

L'étude des pièces complémentaires fait apparaître que :

L'activité du site entraîne effectivement des nuisances mais qu'elles ne sont pas de nature à enfreindre les normes de la législation en vigueur. Néanmoins, le rapporteur reconnaît que pendant la période des moissons, le trafic routier est fortement impacté (plus de 2 000 véhicules supplémentaires sur la RD 122 qui subit déjà un trafic important pouvant atteindre jusqu'à 7000 véhicules par jour).

L'activité de stockage de céréales et d'engrais est, par nature, potentiellement soumise à des risques d'incendie ou d'explosion. Toutefois, les études réalisées par plusieurs cabinets d'expertise, dont Véritas et Inéris, indiquent qu'il ne peut y avoir d'effets de débordement au-delà du site d'exploitation.

S'agissant d'une installation classée pour la protection de l'environnement, l'Etat a demandé la réalisation d'une enquête publique du 23 novembre au 23 décembre 2020.

Les membres du conseil municipal sont invités à émettre un avis dans le cadre de cette enquête publique. Celui-ci sera transmis au commissaire-enquêteur qui le consignera dans le registre d'enquête.

Résultats du vote : 26 votants
23 voix favorables
03 voix défavorables.

En conséquence, le Conseil Municipal de Steenwerck émet un avis favorable au projet présenté par la SARL Luc JOURDAIN.

9 - MAJORATION DES HEURES COMPLÉMENTAIRES RÉALISÉES PAR LES AGENTS NOMMÉS SUR DES EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les heures complémentaires sont des heures réalisées au-delà de la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi, dans la limite de la durée légale de travail à temps complet pour ce même emploi.

Il informe le Conseil Municipal que la parution du décret 2020-592 du 15 mai 2020 permet, dorénavant, la majoration de la rémunération des heures complémentaires des agents de la fonction publique territoriale nommés dans des emplois permanents à temps non complet, selon les modalités mentionnées dans le décret.

Considérant qu'il est opportun pour la collectivité d'exploiter cette nouvelle possibilité, il est proposé au Conseil Municipal la mise en place de la majoration de la rémunération des heures complémentaires des agents, fonctionnaires et contractuels, nommés sur des emplois permanents à temps non complet, à compter du 01/01/2021.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

10 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) ENTRE LA COMMUNE ET LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU NORD

La CAF du Nord propose de développer un nouveau cadre d'intervention par l'élaboration d'un projet social de territoire partagé : la Convention Territoriale Globale (CTG).

La Convention Territoriale Globale couvre les domaines d'interventions suivants : enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap.

Il est ainsi proposé de lancer la procédure d'élaboration de la Convention Territoriale Globale avec la CAF du Nord.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le lancement de la procédure d'élaboration de la Convention Territoriale Globale avec la CAF du Nord.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

11 - DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE À L'AGENCE INORD

Considérant la nécessité, suite au renouvellement général des conseils municipaux, de procéder à la désignation des représentants de la commune à l'agence iNord, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de désigner Monsieur Joël DEVOS comme son représentant titulaire à l'agence, et Madame Dorothée DEBRUYNE, 1^{ère} adjointe, comme sa représentante suppléante.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

12 - DÉSIGNATION DE MEMBRES AU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT (AFR)

Le bureau de l'association foncière de remembrement (AFR) de Steenwerck est arrivé au terme de son mandat. Monsieur le Préfet du Nord, invite le maire de Steenwerck à désigner 3 membres titulaires et 2 membres suppléants.

Les membres du bureau de l'AFR doivent être propriétaires de parcelles incluses dans le périmètre d'aménagement foncier.

Sont proposées les candidatures des personnes suivantes :

Titulaires : Monsieur Eugène MALVACHE, Monsieur Bernard BEVE et Monsieur Denis SENECHAL.

Suppléants : Monsieur Jean SONNEVILLE et Monsieur Gérard BEVE.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de valider les propositions ci-dessus et désigner les membres du bureau de l'association foncière de remembrement de Steenwerck

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

13 - DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET N°3 – EXERCICE 2020

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la Décision Modificative du Budget n°3 présentée, modifiant les crédits en section de fonctionnement et en section d'investissement pour l'exercice 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

14 - DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET N°4 – EXERCICE 2020 / INTÉGRATION DES TRAVAUX EN RÉGIE EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la Décision Modificative du Budget n°4 présentée pour l'intégration des travaux en régie en section d'investissement pour l'exercice 2020.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

NAISSANCES

FAES Thibault né à Armentières le 14 octobre 2020

HEMAR Maël né à Armentières le 5 novembre 2020

SANSSE Loucia née à Armentières le 9 novembre 2020

JACOB Victor né à Lille le 16 novembre 2020

LABEAU Jade née à Lille le 3 décembre 2020

DÉCÈS

DURETZ Jeanne-Marie épouse COUSIN à Armentières (86 ans)

MARIS Roger à Steenwerck (92 ans)

COLLÉRIE Paul à Steenwerck (91 ans)

DECHERF Jean à Steenwerck (81 ans)

DOISE René à Steenwerck (74 ans)

BERNARD Philippe à Steenwerck (57 ans)

BOULINGUIEZ Marie-Madeleine veuve VANECLOO à Armentières (91 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Dates des prochains **journaux de Steenwerck**

N°	Date limite d'envoi des articles	Date de parution estimée
243	Samedi 06 février 2021	Samedi 13 février 2021
244	Samedi 17 avril 2021	Samedi 24 avril 2021
345	Samedi 22 mai 2021	Samedi 29 mai 2021
246	Samedi 14 aout 2021	Samedi 21 aout 2021
247	Samedi 23 octobre 2021	Samedi 30 octobre 2021
248	Samedi 11 décembre 2021	Samedi 18 décembre 2021



Attention, les articles sont désormais à renvoyer le samedi au plus tard et non plus le lundi soir afin de permettre une mise en reproduction plus rapide.

Pour nous transmettre vos articles et photos, merci d'utiliser exclusivement l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr.

Si vous êtes peu familier avec l'usage de l'outil informatique, envoyez vos documents sous format Word, nous nous chargerons de la mise en page.

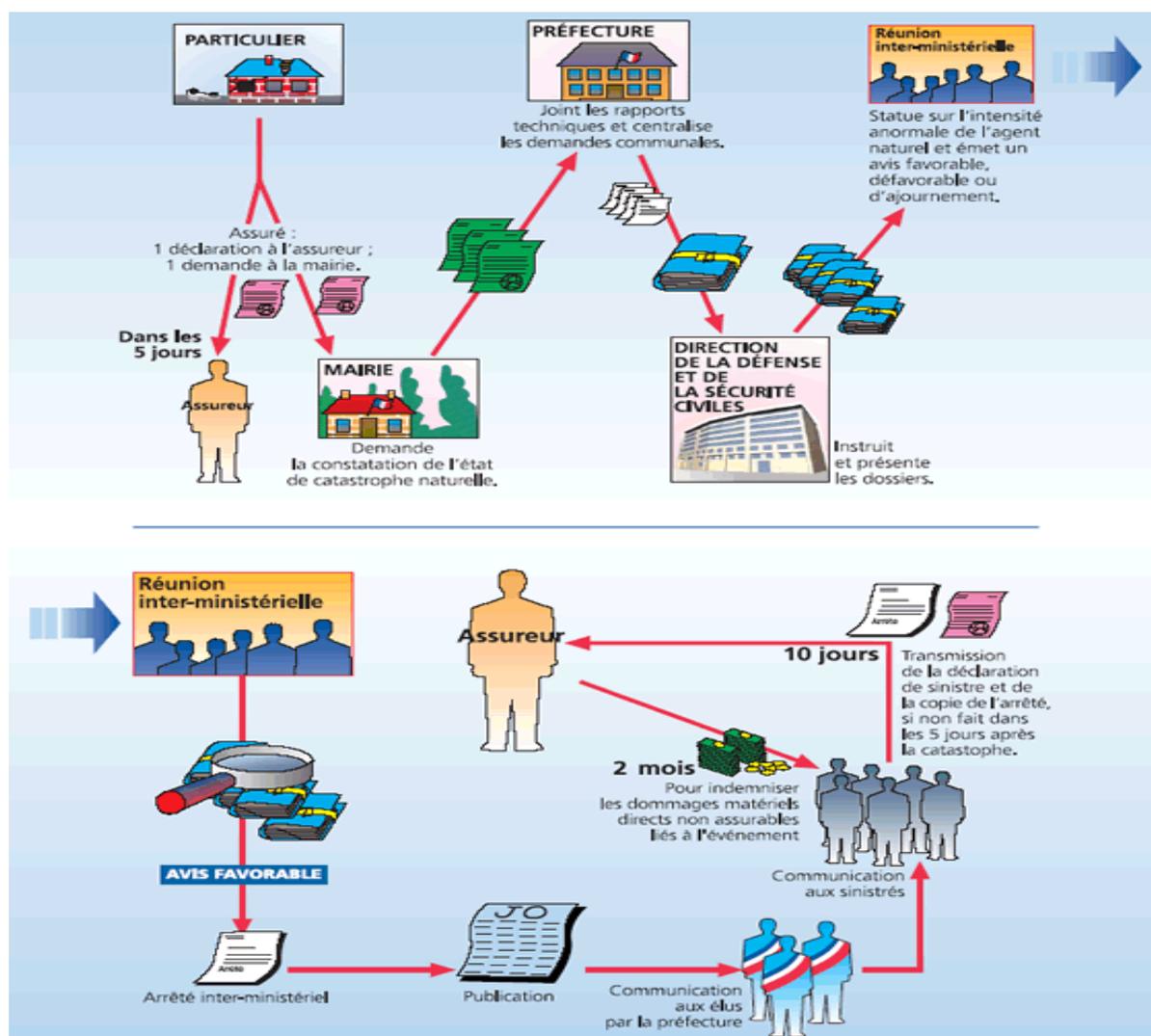
Sécheresse 2020 à Steenwerck

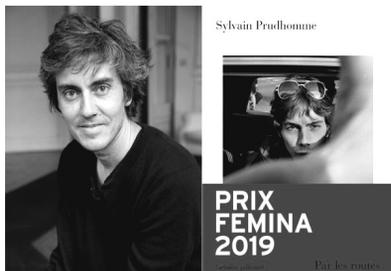
Vous savez très certainement que l'Etat a refusé de reconnaître l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2019 sur notre commune et les communes environnantes.

Les élus locaux ont décidé de déposer un nouveau dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès du Ministre de l'Intérieur, pour tenir compte des nouveaux sinistres apparus depuis et de l'évolution des dégâts occasionnés pour les sinistres déjà enregistrés.

Si vous avez constaté des désordres sur votre habitation qui pourraient être liés à un phénomène de retrait-gonflement du sol, vous pouvez transmettre en Mairie par courrier ou par mail des photos des dommages avant le **31 janvier 2021**.

SCHEMA DE LA PROCEDURE D'INDEMNISATION





Dans le cadre du Festival de littérature contemporaine « **Histoires en série** », le **BATEAU FEU**, Scène Nationale de Dunkerque nous emmène aux Etats-Unis !

Sylvain Prudhomme, auteur de romans et de reportages, récompensé en 2019 par le prix Fémina pour son roman *Par les routes* (Gallimard / L'Arbalète) a écrit une série de 5 textes, "**Carnets de la frontière**", qui relatent le parcours d'un autostoppeur français, de San Diego en Californie à South Padre Island au Texas en 2018.

L'un de ces textes, *Arizona*, sera lu par un comédien :
Christophe Carassou (Théâtre du Nord)

Médiathèque de la Croix-du-Bac
le dimanche 17 janvier à 15h
Entrée gratuite, réservations obligatoires :
06 22 60 01 38 ou mediatheque-croixdubac@orange.fr



Spectacle pris en charge par la CCFI

Carnets de la frontière
Sylvain Prudhomme

La page culturelle



Evènement national émanant du **Ministère de la Culture**, l'édition 2021 des **Nuits de la lecture** aura lieu du 21 au 24 janvier.
Thématique : « **Relire le Monde** »
Dans ce cadre, la **Médiathèque de la Croix-du-Bac propose des animations**.
Pour tous renseignements :
06 22 60 01 38 ou mediatheque-croixdubac@orange.fr



La commune de Steenwerck lance un appel pour recruter un Service Civique :

Basé à la **Médiathèque de La Croix-du-Bac**, le volontaire aura pour mission de :

- Mettre en place et animer des ateliers visant **l'éducation au développement durable, l'écocitoyenneté et l'ouverture culturelle** en direction des publics scolaires de l'école du Tilleul ainsi que des publics de la Médiathèque.
- Etre médiateur de livres afin de donner le goût de la lecture.
- Envisager des actions hors les murs de préservation et de valorisation des milieux naturels à **partir des sources documentaires et des outils** mis à sa disposition (ouvrages, supports numériques, expositions, jardin pédagogique, grainothèque,...).

Sa mission pourra se dérouler sur le temps périscolaire afin de sensibiliser les élèves et la communauté éducative aux bons gestes en matière de gestion des déchets, d'économie des ressources en énergie et en eau ou encore imaginer des modes de déplacement doux entre l'école et le domicile des enfants. La pause méridienne (11h30-13h15) sera un moment privilégié pour ces moments d'éducation et d'apprentissage.

Durée : 9 mois, 24h/sem, à partir du **1er février 2021**, 580€/mois. Pour tout renseignement, contacter la Mairie. Pour candidater et déposer CV et lettre de motivation :
<https://www.service-civique.gouv.fr/missions/education-au-developpement-durable-valorisation-des-ressources-naturelles-aupres-denfants>
Ce lien est disponible sur le site de la Mairie : www.steenwerck.fr

MI-CK
ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

mi-ck.com

OUVERTURE JANVIER

**3 RUE CARPE
LOT C11
LA CROIX DU BAC
STEENWERCK**

mi-ck.com

UN NOUVEL ATELIER D'ARTS à STEENWERCK !

Mickaël Hennion, artiste et formateur en Arts graphiques et plastiques, ouvre un **atelier à la Croix-du-Bac** et propose des cours pour enfants, ados et adultes. Par une **création artistique plaçant l'élève au cœur de son projet**, MI-CK Atelier vise la **sensibilisation aux grandes causes de la protection de l'environnement et de l'aide humanitaire**.

MI-CK propose des cours dans ses propres locaux mais également des interventions dans les écoles, les EHPAD, les centre aérés. A découvrir à partir de **janvier 2021 !**

Participants au concours des jardins fleuris

BAFCOP Gérard	3 rue de Beaumart	A
BERNARD Alain	4 rue de la Petite Chapelle	A
BERNARD Didier	3 Grand chemin	A
BOUCHERY Anne Marie	10 rue de l'Arboretum	A
BRONVAL Nathalie	8 rue du Mortier	A
CAMPAGNE Rita	7 hameau du Peuplier	A
COUSIN Louis	2 rue de l'Hallobeau	A
DELESTREZ Jean Michel	36 rue de la Lys	A
DRUELLE Patrick	20 rue du pont d'Achelles	A
DUFLOST Paul	5 rue des Hauts Champs	A
FAES Danielle	20 rue de la petite Chapelle	A
JASPARD Marie Christel	71 rue du Musée	A
LABALETTE jacques	37 rés. des Près du bourg	A
LAMBRE Michel	803 rue du Saule	A
LESTIENNE Antony	1 rue du Kirlem	A
LESTIENNE Michel	2 rue des Haies Basses	A
MALVACHE Eugène	14 rue du Séquenteau	A
MARIE René	1 rue d'Adam	A
OVIGNEUR Bernard	51 rue du Stade	A
RAMON René	12 La Grande Traverse	A
SAELEN Bernard	36 rue du Musée	A
TRANCHANT Sabine	7 résidence La Serpentine	A
VANGRAESCHEPE Olivier	17 La Grande Traverse	A
BAFCOP Michel	799 rue du Saule	B
BRICHE Hélène	17 rue de l'Arboretum	B
BRICHE Marie France	18 rue de la Maladrerie	B
CAULIER Francis	7 Hameau du Bleutour	B
DEHEM Nicolle	27 rue du Stade	B
HENNERON Geneviève	41 rue de la lys	B
SENECHAL Lucie	21 rue du Stade	B
SONNEVILLE Jean	2 bis rue de la Stllebecque	B
VANGRAESCHEPE Geneviève	22 rue de la Gare	B
VANTORRE André	1 rue du pont de Pierre	B
DEVOS Michel	53 rue du Pont d'Achelles	C
HUGUE Damien	1326 rue de Le Doulieu	C
LECOEUCHE Alain	32 rue du Stade	C
PETITPREZ Nadine	48 rue du Musée	C
POURCELET Rose Marie	5 rue du Stade	C
POURCELET Valérie	31 rue de la Rabbette	C
ADOU Pascaline	29 rue du Mortier	F
HUGUE Gérard	1310 rue de Le Doulieu	G
SONNEVILLE Blandine	4 rue de la Stillebecque	G
DEFOSSEZ Jean-Claude	1 rue du Pont Vanuxeem	I
catégorie A = jardin	catégorie F = cafés et restaurants	
catégorie B = jardinier	catégorie G = fermes en activité	
catégorie C = fenêtres et façades	catégorie H = décor floral sur la voie publique	
catégorie D = balcons et terrasses	catégorie I = cour fleurie	
catégorie E = commerces et entreprises		

VOUS ÊTES AIDANT, LE DEPARTEMENT VOUS SOUTIENT ET VOUS PROPOSE DES SOLUTIONS.

VOUS ÊTES AÏDANT ?
Le Département vous soutient
et vous propose des solutions

Nord
Le Département est là

UN ACCUEIL NUMÉRIQUE
Nordautonomie, un portail pour toutes vos démarches,
portail-autonomie.lenord.fr

UN ACCUEIL PHYSIQUE
Retrouvez le relais le plus proche de chez vous sur
lenord.fr/relais-autonomie

**relais
autonomie**

UN ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
Avec un numéro unique
03 59 73 73 73

Nord
le Département est là

N Aides
Services
Démarches
→lenord.fr

Nord
Info Retrouvez toute l'actualité du Département
sur info.lenord.fr

Je suis aidant si :

- J'assure une présence régulière et fréquente qui permet le maintien à domicile d'une personne âgée à titre non professionnel.
- J'accomplis des actes ou des activités de la vie quotidienne à titre non professionnel.
- Je suis son conjoint, son partenaire de PACS, son concubin, ou autre parent ou proche de la personne aidée et j'entretiens avec elle des liens étroits et stables.

Quels sont mes droits ?

Être informé ; être soutenu ; partager des activités avec mes proches ; prendre soin de moi et prendre du temps pour moi.

Le répit, un droit pour l'aidant :

- Une aide supplémentaire à domicile ou à l'extérieur du domicile.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter **les plateformes d'accompagnement et de répit (PFR) :**

FLANDRES :

Maison des Aidants Flandre intérieur CH Armentières – Pôle de Gériatrie,
18 rue du Maréchal Foch, 59280 Armentières.
03 20 48 11 54

Maison d'Alois,
ZAC de la Croix Rouge,
Rue du Millénium, RD 10 59380 Socx.
03 28 62 88 46

COLIS DES AINES

Pour compenser l'annulation du banquet des aînés, la Municipalité a voulu distribuer à toutes les personnes de plus de 65 ans, un colis composé de produits locaux et de bons d'achats chez les commerçants Steenwerckois.



La commission en charge de l'organisation n'est pas peu fière d'avoir relevé le défi en confectionnant plus de **430 colis** pour nos aînés.

La distribution en Mairie a été une réussite et sera sûrement renouvelée l'an prochain.

Nul doute que ce présent a apporté douceur et plaisir chez des personnes déjà durement touchées par l'épidémie.

Une pensée, enfin, pour les Salons de la Prairie à qui l'on donne rendez-vous l'année prochaine si les conditions sanitaires le permettent, bien sûr.

Bonnes fêtes de fin d'année !



La vie dans l'EHPAD



Etant épargné par le Covid durant cette 2^{ème} vague et malgré les restrictions liées aux visites et sorties, la vie dans l'EHPAD est toujours aussi active.

Les activités quotidiennes permettent aux résidents de maintenir le lien social et leur apportent du bien-être.

Cette semaine, par exemple, a été festive au sein de l'établissement L'abbé Le François :

- fête des anniversaires sous des airs d'accordéon
- goûter de Noël offert par la Municipalité (chocolat chaud, pralines et clémentines)
- distribution des dessins réalisés par les enfants de la commune
- et enfin, spectacle avec la troupe Jean-Marc Anderson, avec des chants, des danses, des robes et des paillettes qui apportent toujours de la gaieté.

Pour les fines bouches, il va de soi que les menus de Noël et du Nouvel an raviront les papilles !



Un Noël engagé avec le CCAS

« Steenwerck en paillettes pour les fêtes », en collaboration avec les trois écoles de la commune, mais pas seulement ! Tout le monde a joué le jeu. Petits et grands steenwerckois sont venus déposer environ 350 dessins colorés et pailletés. Nous les avons plastifiés et distribués à la maison de retraite, dans les commerces, et nous les avons accrochés aux fenêtres des bâtiments communaux sur la place. ***Vous trouverez une partie des dessins sur les deux dernières pages de ce journal.***

Le but est de mettre des couleurs et des paillettes dans le quotidien des personnes âgées et dans le village.



BONNE ANNÉE A TOUTES ET A TOUS !

PRENEZ SOIN DE VOUS



Un Noël engagé avec le CCAS

La solidarité est au cœur des actions du centre communal d'action sociale (CCAS) en cette fin d'année.

D'abord, avec l'opération Récup'jouets en novembre. Stars de la fin d'année, des centaines de jeux, déguisements et livres ont été récoltés. C'est la première fois que le CCAS lance cette opération, les habitants se sont mobilisés ainsi que ceux des communes alentours. Ce fût un bel élan de générosité ! Une redistribution a commencé aux associations steenwerckoises et également au service pédiatrie du CHR de Lille, à l'association « La Main Tendue » de Bailleul (qui accompagne les familles touchées par l'autisme), l'association CiSol (Citoyens Solidaires) de Bailleul.

Une partie est conservée pour les familles aidées par le centre.



Les travaux de la commune en photos ...

❖ Petit avant/après du Club-House du tennis



❖ Travaux escaliers et 1^{er} étage de la bibliothèque de Steenwerck



❖ Travaux à l'école Jean Monnet



❖ Abattage d'un arbre malade et taille des haies



❖ Travaux à l'école et au calvaire de la Croix du Bac



❖ Travaux WC du Musée de la Vie Rurale





**DEPOT DE CANDIDATURE
AU POSTE DE DIRECTEUR
ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ 2021**



Date limite de dépôt des candidatures : 31 JANVIER 2021

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

n° téléphone :

n° Sécurité Sociale :

Adresse email :

Diplômé(e) B.A.F.D B.P.J.E.P.S –LTP- autre qualification :

Stagiaire B.A.F.D B.P.J.E.P.S –LTP-

Je suis inscrit(e) au perfectionnement B.A.F.D du _____ au _____

Je suis inscrit(e) à une formation générale B.A.F.D du _____ au _____

Autres qualifications : P.S.C.1 Surveillant de baignade

Je sollicite un poste d'animateur (plusieurs choix possibles)

en juillet 2021 en août 2021 en juillet ou en août 2021

en maternelle en primaire au point jeunes

Liste des pièces à joindre pour toute 1^{ère} demande d'emploi :

une lettre de motivation

un C.V.

une photocopie de votre B.A.F.D ou B.P.J.E.P.S–LTP- ou diplôme équivalent
ou la photocopie de votre/vos attestation(s) de formation B.A.F.D (stagiaire)
ou la photocopie de votre demande d'inscription à une formation générale B.A.F.D

une photocopie de votre carte d'identité

un RIB

un justificatif de domicile

Observations :



DEPOT DE CANDIDATURE AU POSTE D'ANIMATEUR ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ 2021



Date limite de dépôt des candidatures : **15 FEVRIER 2021**

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

n° téléphone :

n° Sécurité Sociale :

Adresse email :

Diplômé(e) B.A.F.A autre qualification :

Stagiaire B.A.F.A

Je suis inscrit(e) à une formation générale B.A.F.A du au

Autres qualifications : P.S.C.1 Surveillant de baignade

Je sollicite un poste d'animateur (plusieurs choix possibles)

en juillet 2021 en août 2021 en juillet ou en août 2021

en maternelle en primaire au point jeunes

Liste des pièces à joindre **pour toute 1^{ère} demande d'emploi** :

une lettre de motivation

un C.V.

une photocopie de votre B.A.F.A ou diplôme équivalent
ou la photocopie de votre/vos attestation(s) de formation B.A.F.A (stagiaire)
ou la photocopie de votre demande d'inscription à une formation générale B.A.F.A

une photocopie de votre carte d'identité

un RIB

un justificatif de domicile

Observations :

Les activités de Noël



ACCUEIL DE LOISIRS
STEENWERCK

Par Lucie, Agathe et Amandine

Noël à distance pour les petits Steenwerckois



Suite aux instructions gouvernementales liées à la crise sanitaire, l'Accueil de loisirs prévu la deuxième semaine des vacances de Noël a été annulé à Steenwerck.

Mais ce n'est pas pour cela que la magie de Noël s'arrête, Au contraire, Amandine (Adjointe au Maire Enfance/Jeunesse), Lucie (Coordinatrice jeunesse), Agathe (Directrice des centres) mais aussi Laure (Conseillère municipale) ont pris les choses en mains.

Nous avons invité les parents avec leurs enfants pour des rendez-vous quotidiens à partir du 1er décembre et ce jusqu'au 31 du mois sur une page Facebook privée.



Au programme : des activités réalisées par nos soins sous forme de fiches, de tutos, des lectures d'un conte de l'avent et de vidéos (bricolage de Noël, cuisine, arts, science, jeux, sports, Noël éco-responsable, un concours de pulls de Noël et beaucoup d'autres surprises). L'objectif était de garder le lien avec vos enfants et de leur mettre des étoiles dans les yeux.

Objectif plus qu'atteint avec une participation importante, des échanges de photos, des commentaires très positifs, des magnifiques créations de nos artistes en herbe et des articles dans la presse locale...

Un grand merci à vous les enfants et aux parents pour l'intérêt porté aux activités proposées, grâce à vous, Noël a été chaleureux, créatif et convivial !!

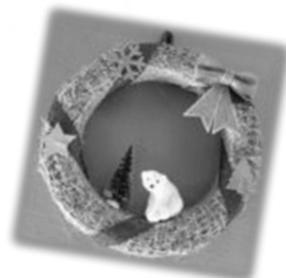


J' Mon école Jean Monnet

Enfants, parents et enseignants se sont retrouvés pour le nettoyage d'automne du jardin de l'école...



En réalisant cet « Arbre de la Liberté », nous avons voulu rendre un hommage à Samuel Paty. C'était aussi l'occasion pour nous d'aborder la Laïcité et la Liberté d'expression.



Noël approche et tous les enfants de l'école ont préparé de jolis objets pour le marché de Noël.



L'école accueille les enfants à partir de deux ans. Contactez-nous:
- à l'école maternelle, Grand Place de Steenwerck, 03 28 40 41 88
- à l'école primaire, rue de la Rabette, Steenwerck, 03 28 49 98 59
- adresse mail: ecole.jeanmonnet.steenwerck@laposte.net



Saint Joseph

Une école où il fait bon apprendre

Quoi de neuf à l'école Saint-Joseph ?

Début des inscriptions des enfants nés en 2019. Pensez à prendre RDV au 06.74.97.04.49

Les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle à l'école autour des émotions. Ils ont suivi les aventures de Simon, un enfant joyeux mais qui a dû apprendre à gérer la peur, la colère et la tristesse... Les enfants étaient très attentifs. Cela a été le point de départ d'un projet autour des émotions.



En octobre, avant le port du masque...



Quelques jours avant Noël, la classe ce1 s'est transformée en atelier du père Noël avec ses lutins en plein préparatifs. Chut...c'est une surprise !



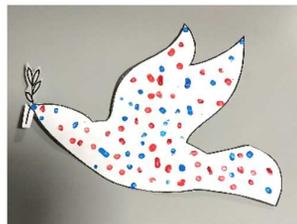
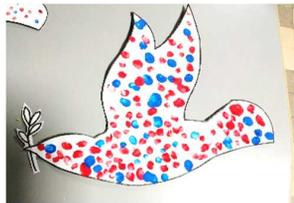
Toute l'équipe éducative de l'école Saint-Joseph vous souhaite un



www.stjosephsteenwerck.fr

L'ÉCOLE DU TILLEUL en confinement ...

Nous avons commencé la période par des activités autour de l'hommage à Samuel Paty



PUIS EST VENU LE TEMPS DE PRÉPARER L'ARRIVÉE DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE !

Cette année, la municipalité a organisé une opération « Décorons la ville avec des paillettes ! » C'est avec plaisir que les enfants sous la direction des 3 enseignantes ont réalisé de très jolies oeuvres qui viendront décorer les bâtiments communaux et la maison de retraite pendant les fêtes...



Et pour clôturer ce premier trimestre, le dernier jour, le Père Noël Passera à l'école pour distribuer les cadeaux offerts par l'APE

Inscription à l'école du Tilleul: [03 28 40 42 67](tel:0328404267)

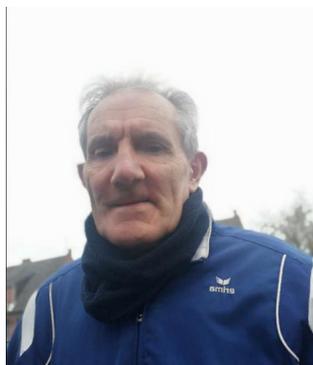
Mail : ce.0592296a@ac-lille.fr





La planète leur dit MERCI !

Steenwerck en short utilise le #nettoietonkm pour mobiliser ses troupes. Pendant cette période de confinement avec ses règles de déplacements strictes, l'association a voulu se rendre utile en valorisant les sorties de ses adhérents.



Les membres de l'asso en pleine action .

« En mettant en place cette action et avec les publications des photos sur Facebook, nous avons voulu :

- Fédérer sur ce sujet sensible.
- Nettoyer la nature dans son km réglementaire.
- Mobiliser les promeneurs à en faire autant.
- Sensibiliser les "pollueurs" à arrêter de jeter leurs déchets.

Nous ne savons pas si ça marche mais nous savons que beaucoup nous félicitent et nous remercient pour cette action. » souffle l'équipe dirigeante.

Une initiative heureuse qu'il faut saluer et comme dit la devise :
En parler, c'est bien mais le faire, c'est mieux !



. Les infatigables ramasseurs



Annulation des vœux de l'association

Malheureusement, en conséquence à la situation sanitaire incertaine, nous sommes contraints d'**annuler** les traditionnels vœux des 100km à pied. Nous espérons que cette année 2021 sera de meilleur augure que la précédente. En tout cas, les 100km répondront présents avec plusieurs nouveautés pour cette nouvelle édition :

- **Un nouveau circuit !** Il sera composé de 2 boucles comme ces dernières années, mais son tracé sera plus proche des circuits historiques
- Une **réorganisation de la Salle des Sports**, pour mieux gérer les moments d'affluence.
- Un **départ des 100km Course** avancé d'une heure et qui **aura lieu à 5 heures**, pour permettre aux coureurs de disposer de 14 heures pour boucler les 100km.

Si vous ne connaissez pas l'association ou si vous souhaitez vous investir dans l'association au cours de l'année, vous pouvez nous contacter à tout moment sur la page [Facebook](#) ou à l'adresse e-mail contact@100kmsteenwerck.fr. Nous ne serons jamais trop nombreux à préparer ce grand évènement Steenwerckois. Ne vous écarterez pas de la fête, vivez les 100 km de l'intérieur, on veut vous connaître !

Inscriptions : des changements à noter



Les inscriptions sont ouvertes depuis le 20 décembre 2020. Il est possible de s'inscrire en ligne (paiement par carte bancaire) et sur papier (paiement par chèque ou liquide). Rendez-vous sur 100kmsteenwerck.fr !

Des changements sont à noter :

- Le nombre de participant est limité à **1300 personnes le soir** (100 km Open et Tour du soir) et **200 le matin** (100 km Course). Rassurez-vous, c'est moins que le nombre de personnes inscrites en 2019. Il a été décidé de fixer cette limite pour ne pas avoir de mauvaises surprises sur les aspects logistiques.
- **Clôture des inscriptions le mardi 11 mai à 19 heures**, soit 24h avant le premier départ. Aucune inscription ne sera possible sur place cette année.

Autres rappels :

- Suite à l'annulation de la précédente édition, de nombreux coureurs nous ont transmis le souhait d'obtenir un **report d'inscription** pour l'édition 2021. Ces reports sont déjà effectifs et visibles sur notre site internet 100kmsteenwerck.fr
- Pensez à prévoir un **certificat médical** portant la mention « de non contre-indication à la course à pied ou à l'athlétisme en compétition » **pour toutes les épreuves** (100 km, Tour du soir et la course des jeunes)
- L'épreuve du Tour du soir n'est pas accessible aux personnes mineures.



À noter dans vos agendas

- 📅 **Dimanche 20 décembre 2020** : ouverture des inscriptions pour les *100 km Open, Tour du Soir* et *100 km Course*
- 📅 **Lundi 1^{er} mars 2021** : ouverture des inscriptions Bénévoles
- 📅 **Mardi 11 mai 2021 à 19 heures** : Clôture des inscriptions aux *100 km Open, Tour du Soir* et *100 km Course*
- 📅 **Mercredi 12 mai 2021 à 19 heures** : départ des *100 km Open* et du *Tour du Soir*
- 📅 **Jedi 13 mai 2021 à 05 heures** : départ des *100 km Course*
- 📅 **Jedi 13 mai 2021 à 14 heures** : ouverture des inscriptions de la Course des Jeunes ; départs à partir de 16 heures
- 📅 **Jedi 13 mai 2021 à 19 heures** : cérémonie de remise des prix.



Atelier
Danse

MEILLEURS VOEUX 2021

Après une année 2020 chamboulée...

Dancez, riez, chantez en 2021 !

Nous avons hâte de vous retrouver...

Fanny, Camélia, Mélinda
et le bureau de L'atelier Danse



MUSEE DE LA VIE RURALE

La nouvelle grange : il faudra encore être patient! ouverture le 4 avril



Entre espoir et désespoir C'est l'histoire d'un projet qui a mis 40 ans à se former, patiemment, avec ténacité, sans douter, sans faiblir. Une idée qui a fait son chemin tout doucement, humblement. Un travail qui, année après année, a rassemblé tant de bonnes volontés, tant de passionnés, qu'il était normal qu'un jour il atteigne le but qu'il s'était fixé. 2020 devait être l'année de la célébration du fruit de tous ces efforts : le cap des 500 000 visiteurs, l'ouverture du nouveau bâtiment, la barre des 25 000 entrées, la gestion autonome du site par l'association. Patatras, saperlipopette, un invité surprise a déjoué tous les plans et mis tout

cela sous cloche. Il faudra reprendre (presque) tout à zéro. Cela ne se fera pas du jour au lendemain, la reprise risque d'être longue et laborieuse d'autant plus que règne encore l'incertitude. Mais une certitude existe, le Musée plie mais ne rompt point et les bases sont solides et solidaires. Etat des lieux : 80% de baisse de fréquentation, 58% de baisse des recettes. L'urgence était (est) de maintenir l'emploi, la solidarité a joué : aide de l'état, indemnités de chômage, reprise par la Commune des charges salariales de l'emploi de Laurent et d'une partie des charges de fonctionnement, aide de la Région et appel à l'envoi de dons par la campagne participative « un calendrier pour le Musée ». Nous pouvons ainsi aborder sereinement le premier semestre 2021. ■



DERNIERE MINUTE

VOUS POUVEZ VOUS AUSSI SOUTENIR LE MUSEE

1 pas en avant, 2 pas en arrière, la valse hésitation. Alors que nous pensions vous accueillir pendant les vacances avec notre nouvelle exposition : « rêves de Noël » voici que la fermeture du Musée est prolongée. Mais ce qui reste ouvert, c'est l'appel au soutien via Hello asso, pour cela, rendez-vous sur le site du Musée : www.musee-steenwerck.com . **Jusqu'au 31 décembre** Vous pouvez aussi déposer directement votre don (minimum 10 €) par chèque à l'ordre du Musée de la Vie Rurale.

EXPOSITION

Vous l'avez raté en décembre vous pourrez vous rattraper en février : Le parcours « Rêves de Noël », qui se fait librement avec un livret de petits jeux pour la famille, vous emmènera à la découverte des jouets d'autrefois, des sports de glisse, des cartes et images de Noël, du match Saint Nicolas contre Père Noël, d'une exposition de décorations, des recettes et de la table de réveillon, des traditions des crèches et du sapin et quelques autres surprises dont le Musée a le secret. **Du 20/02 au 07/03**

SPECTACLES

Dimanche 17 janvier à 16h : Dernières avant le Père Lachaise, la toute dernière création de l'humoriste Jean-Claude Duquesnoit. Une heure de rire garantie. 10€
Sur réservation uniquement places limitées.
contact@musee-steenwerck.com
ou 06 15 68 48 84

Dimanche 14 février à 16h Anti-tempête concert en cercle pour ??? personnes. Ça parle de refuge intérieur, de serpent qui se mord la queue et du nid d'un coucou. C'est une pièce en trio : Thomas Demuyne à la guitare, Sara Ruiz Marmolejo aux objets et autres textes, et Tony Melville au violon et au chant. 10€ sur réservation uniquement

TELETHON 2020



Que dire de cette année bizarre où jusque novembre aucune action n'a pu être réalisée à cause de ce méchant virus...

Pourtant comme chaque année nos actions étaient prêtes.

Ce n'est pas la motivation de notre présidente Annie Saelen qui nous dira le contraire.

Jusqu'au jour où une petite voix douce lui a suggéré de le faire chez elle, en privé en respectant les gestes barrières. Et là tout a commencé...

Aidée de ses 3 hommes Bernard, Lionel et Éric, Annie transforme pendant près d'un mois et demi son garage en ce qu'elle va appeler « Son magasin éphémère »

Annie a vendu de la soupe maison (faite de ses mains et celles d'autres bénévoles que l'association remercie) des gaufres, des légumes des peluches, des livres...

Puis le 28 novembre il y a eu le déconfinement, la marche tant rêvée de notre présidente va pouvoir se faire 6km ou 12 km Chacun son rythme selon ses envies Elle touche tout le monde du plus jeune au plus vieux. De jour comme de nuit (Nous remercions Mr Rattez président des 100 km qui a soutenu notre marche). Certains feront le circuit plusieurs fois....





Plus de 2320 km ont été parcourus pour ce téléthon (ce qui correspond aller-retour Lille Marseille)

Pour finir, nous tenons à remercier :

- La famille Saelen qui sans eux rien n'était possible
- Les bénévoles : Pascaline, Marie Bé, Françoise Laurette...
- Didier pour notre belle banderole maison et notre roue
- Nos sponsors
- Nos donateurs (légumes, livres lots...)
- Les associations, les particuliers et entreprises qui nous ont versés leur don

Pour ceux et celles qui le veulent (particulier association entreprises...) vous pouvez encore déposer votre don au

- 36 rue du musée 59181 Steenwerck
- 26 rue de bac saint Maur 59181 La Croix du Bac

Nous vous souhaitons a tous de bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous

Un défi un espoir pour la vie

Amicale pour le don du sang de Steenwerck

Notre journée du sang aura lieu le Dimanche 10 Janvier 2021
salle Saint Joseph de 8 h 00 à 13 h 00.

Petit rappel, ne pas oublier de prendre RDV et penser aussi à
prendre votre carte d'identité.

Soyez généreux, les stocks n'ont jamais été d'un niveau aussi
bas

Merci ! Pour l'amicale, Mr Vantorre André



